



# LES PESTICIDES SUR LE BASSIN VERSANT DE LA MAULDRE

Bulletin n°5 – Juin 2008

## ÉDITO

Après une fin d'année 2007 et un début 2008 rythmés par les élections municipales, **le plan d'actions visant la réduction des produits phytosanitaires lancé en 2005 par le CO.BA.H.M.A. a repris de la vitesse**, dès le mois de mars, avec l'organisation de la matinée technique du 31 mars qui s'est déroulée à Montfort-l'Amaury (cf. bilan page suivante).

Suite à cette matinée technique, de nouvelles communes ont adhéré à la démarche proposée : Thiverval-Grignon, Herbeville et Villiers-Saint-Frédéric rejoignant les 10 communes déjà engagées **soit, au total, environ 20 % des 66 communes** du bassin versant de la Mauldre.

Après avoir présenté les dernières actions entreprises par le CO.BA.H.M.A., ce numéro de juin, comme les années précédentes, **dresse le bilan de la qualité de la Mauldre et de ses affluents pour l'année 2007** (11 stations de mesures).

## UNE DIRECTIVE CADRE EUROPÉENNE EN PRÉPARATION

Le 17 décembre 2007, les membres du Parlement européen ont trouvé un accord politique sur le **projet de directive-cadre pesticides** définissant « **un cadre communautaire pour parvenir à une utilisation durable des pesticides** ».

Des dispositions sont prévues pour l'élaboration de plans d'actions nationaux visant à rationaliser le recours aux pesticides, l'inspection régulière du matériel d'application de ces produits, la protection du milieu aquatique et des zones sensibles (Directives Eau, Habitats ou Oiseaux) et l'interdiction des pulvérisations aériennes (sauf cas particulier).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**L'AMPA**, l'acide aminométhylphosphonique, retrouvé dans les eaux de toutes les rivières du bassin versant de la Mauldre, est le **métabolite** (produit de dégradation) **des herbicides** contenant du **glyphosate** (matière active notamment constitutive du « ROUND'UP ») et du **sulfosate**. Ces deux dernières molécules se transforment très vite en AMPA.

**Toutefois, l'AMPA serait également un produit de dégradation du principe actif de certaines lessives** ce qui pourrait expliquer sa présence en concentrations importantes, particulièrement, à l'aval des stations d'épuration.

## A NE PAS MANQUER

Afin d'informer les nouvelles équipes municipales en place des actions proposées, **une réunion d'information**, en présence de M. AMOUROUX, Président du CO.BA.H.M.A., **se tiendra le jeudi 12 juin 2008 à 18 heures à la salle des mariages de la mairie de Maule**.

Nous comptons sur votre mobilisation.

## BILAN DE LA MATINÉE TECHNIQUE

Pour la deuxième année consécutive, le CO.BA.H.M.A. a organisé une matinée technique le 31 mars dernier à Montfort-l'Amaury, qui a permis de faire le point de l'actualité réglementaire, de présenter des techniques de maîtrise des consommations d'eau dans les espaces verts et enfin de bénéficier du retour d'expérience de communes de Seine et Marne ayant modifié leurs pratiques.

Vous êtes encore plus nombreux que l'année dernière à avoir assisté à cette matinée d'information : environ 70 participants, représentant 51% des communes du bassin versant de la Mauldre.

Cette manifestation sera reconduite tous les ans à cette même période.

## LES NOUVEAUTÉS : « JARDINER AU NATUREL »

En complément de l'exposition « Préservons notre environnement : Jardinons sans pesticides », le CO.BA.H.M.A. a élaboré 4 plaquettes d'information « Jardiner au naturel », destinées aux jardiniers amateurs, intitulées :



« **Le paillage ou comment prévenir le développement des mauvaises herbes** » : Pourquoi et comment pailler ? Quels matériaux utiliser ? Quel paillage choisir ?

« **Le compostage ou comment nourrir son jardin** » : Pourquoi et comment composter ? Quels déchets composter ? Quel composteur choisir ?

« **Les auxiliaires amis du jardinier ou comment lutter contre les maladies et invasions** » : Qui sont les auxiliaires ? Comment les attirer ? Quels sont leurs habitats ?

« **Les engrais naturels ou comment préserver la vie du sol** » : Un engrais est-il nécessaire ? Quels engrais utiliser ? et comment ? Quels éléments apporter ?



Dans le cadre d'animations grand public, la version informatique de ces plaquettes peut être mise gracieusement à la disposition des collectivités ou associations du bassin versant de la Mauldre qui le désirent, après signature d'une convention.

## LES CAMPAGNES DE MESURES EN 2007

En 2007, comme les années précédentes des campagnes de mesures des produits phytosanitaires dans les eaux de la Mauldre et de ses affluents ont été réalisées **les 19 février, 16 avril, 21 mai, 16 juillet, 17 et 19 septembre, 12 – 13 et 15 novembre**.

Pour les stations de mesures **gérées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie**, six campagnes annuelles sont réalisées. En complément, le CO.BA.H.M.A. réalise 4 campagnes annuelles de mesures sur les affluents de la Mauldre.

Les mesures ne sont pas toujours réalisées dans des conditions pluviométriques favorables au transfert des pesticides vers les rivières (minimum de 10 mm de pluie dans les jours précédents les prélèvements). Néanmoins, l'exploitation des résultats obtenus permet une évaluation de la qualité des eaux de la Mauldre et de ses affluents.

**En 2008, ce réseau de mesures est amené à évoluer.** En effet, **des points de mesures vont être supprimés** sur la Mauldre, car l'Agence de l'eau ne les prend plus en charge financièrement du fait des modifications de protocole de suivi de la qualité des eaux imposées par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (D.C.E.).

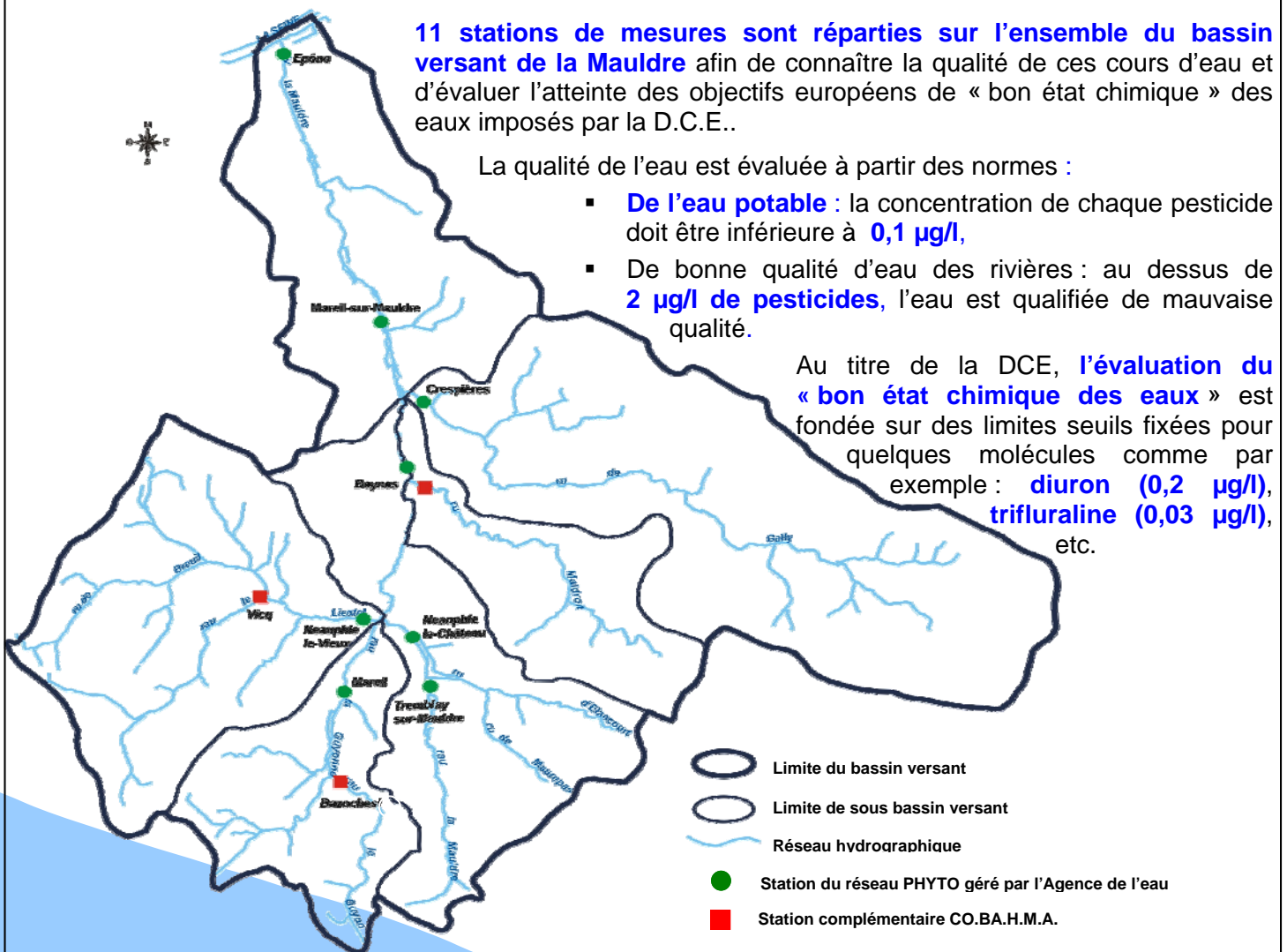
## LES STATIONS DE MESURES DE LA QUALITE DES EAUX

**11 stations de mesures sont réparties sur l'ensemble du bassin versant de la Mauldre** afin de connaître la qualité de ces cours d'eau et d'évaluer l'atteinte des objectifs européens de « bon état chimique » des eaux imposés par la D.C.E..

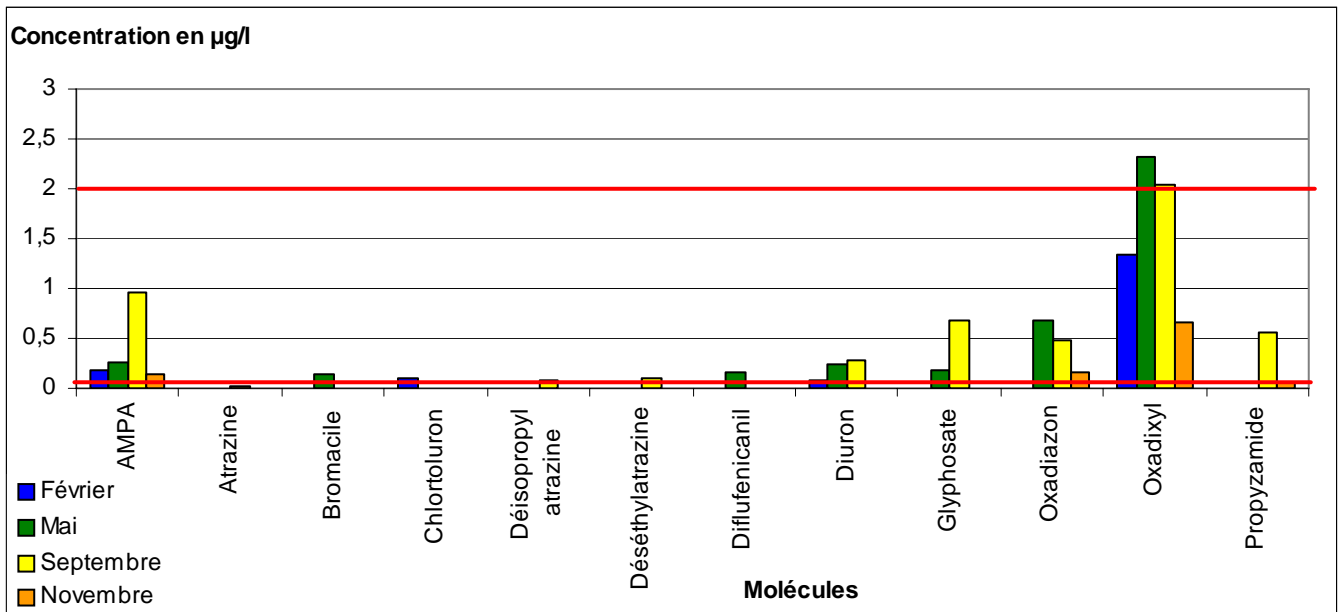
La qualité de l'eau est évaluée à partir des normes :

- **De l'eau potable** : la concentration de chaque pesticide doit être inférieure à **0,1 µg/l**,
- De bonne qualité d'eau des rivières : au dessus de **2 µg/l de pesticides**, l'eau est qualifiée de mauvaise qualité.

Au titre de la DCE, **l'évaluation du « bon état chimique des eaux »** est fondée sur des limites seuils fixées pour quelques molécules comme par exemple : **diuron (0,2 µg/l)**, **trifluraline (0,03 µg/l)**, etc.



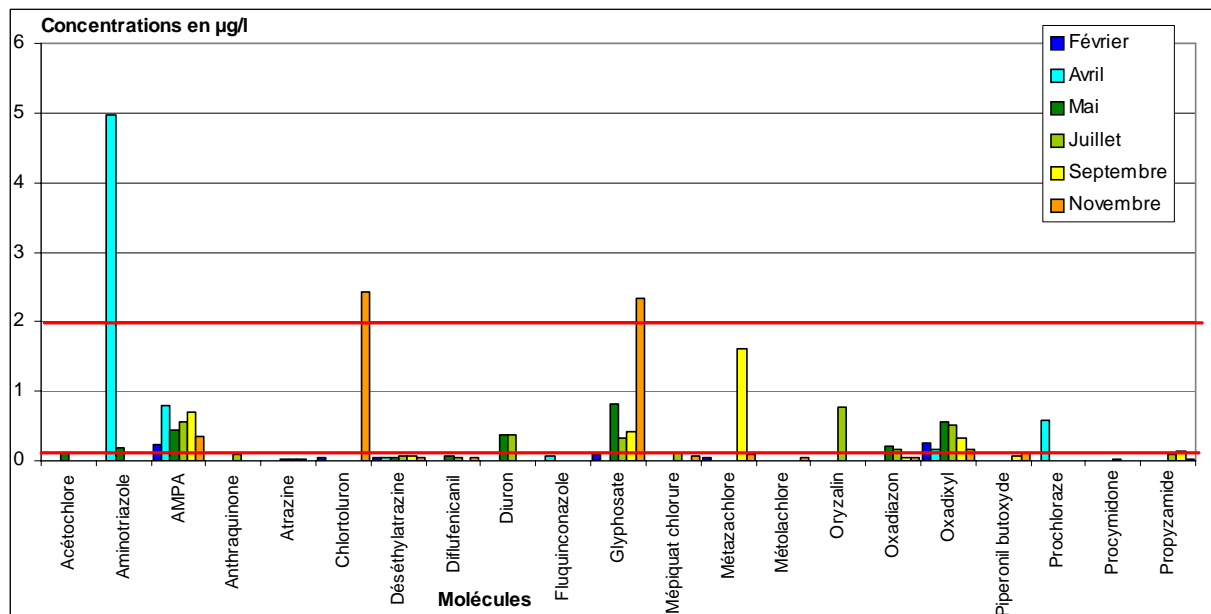
## LE LIEUTEL À VICQ



Bien qu'interdites d'utilisation, des molécules comme l'**atrazine** ou l'**oxadixyl** sont quantifiées sur cette station. Globalement **les molécules utilisées en zones agricoles dominent** même si les usages en zones non agricoles sont également représentés : présence de diuron en février, mai et septembre.

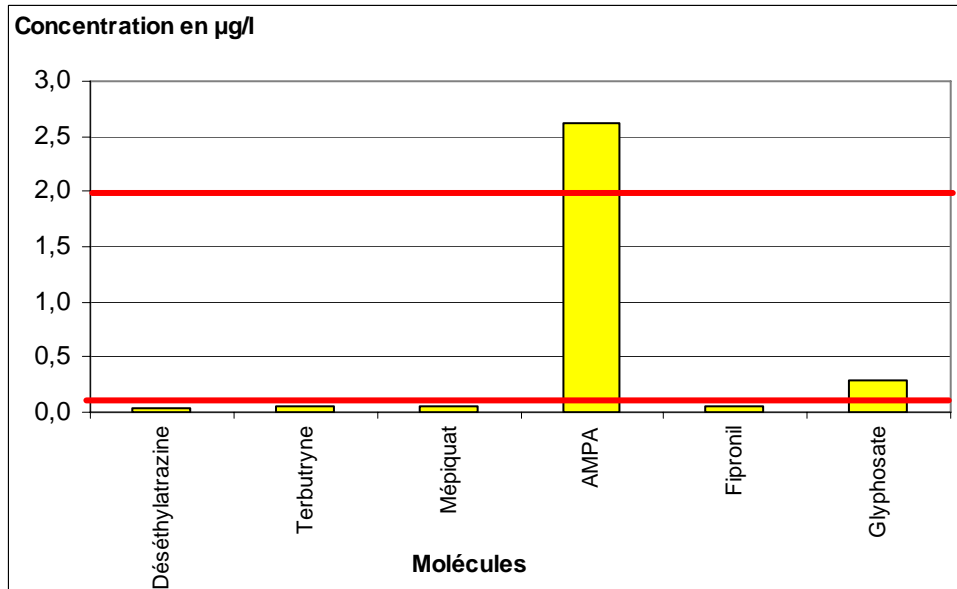
De manière encore plus importante que l'année dernière, des concentrations anormalement élevées en **oxadixyl** sont observées toute l'année avec un pic de concentration en mai de **2,3 µg/l**. Ce fongicide, utilisé en zone agricole, est **interdit d'utilisation depuis le 31/12/2003**.

## LE LIEUTEL À NEAUPHLE-LE-VIEUX



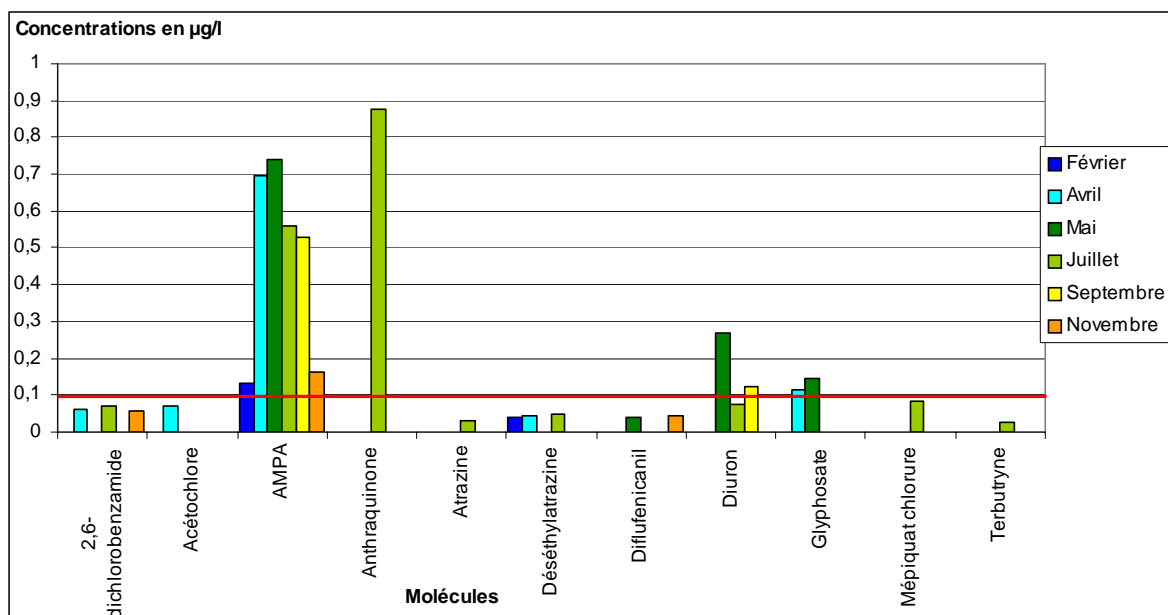
Cette **station** est celle du bassin versant de la Mauldre **qui présente le plus grand nombre de molécules**. Comme la station amont, les molécules utilisées en zones agricoles sont les plus nombreuses et présentent les concentrations les plus fortes. **Les eaux du Lieutel sont donc largement influencées par les usages agricoles et dans une moindre mesure par les usages non agricoles**.

## LE GUYON À BAZOCHES-SUR-GUYONNE



Des **molécules** sont **uniquement quantifiées au mois de septembre**. La concentration relativement importante en **AMPA**, produit de dégradation du glyphosate, est très certainement liée aux usages agricoles et non agricoles. **Cette concentration est très pénalisante pour le Guyon**. Les autres molécules, à l'exception du glyphosate, présentent des concentrations inférieures aux normes de qualité pour l'eau potable.

## LA GUYONNE À MAREIL-LE-GUYON

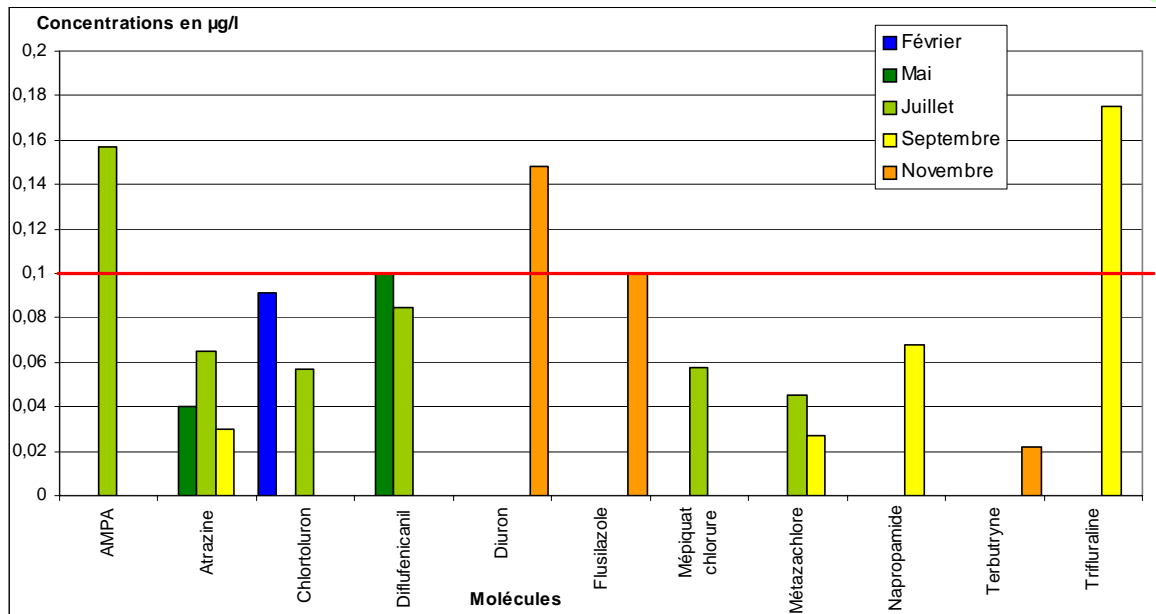


Sur la **Guyonne**, l'usage de produits phytosanitaires en zones non agricoles, se fait davantage ressentir que sur le Guyon. En effet, **du diuron** est recensé particulièrement au mois de mai. Cette tendance est confirmée par les fortes concentrations observées en AMPA : produit de dégradation du glyphosate.

**L'antraquinone** présente la plus forte concentration : ce fongicide est utilisé sur le blé ou en traitement de semences.

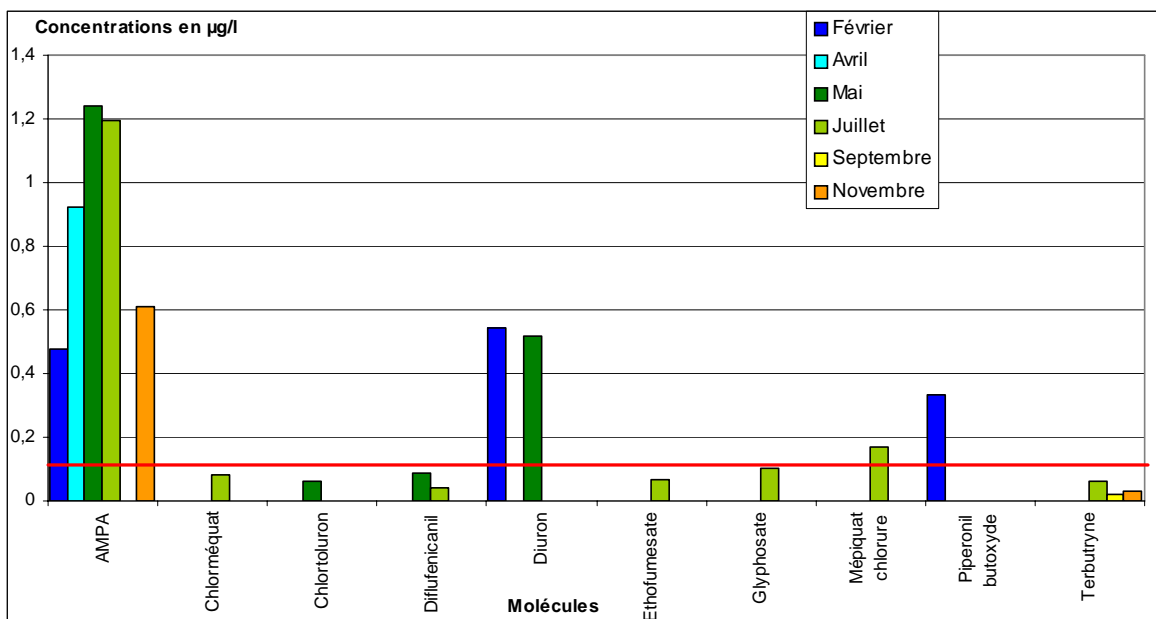


## LA MAULDRE AU TREMBLAY-SUR-MAULDRE



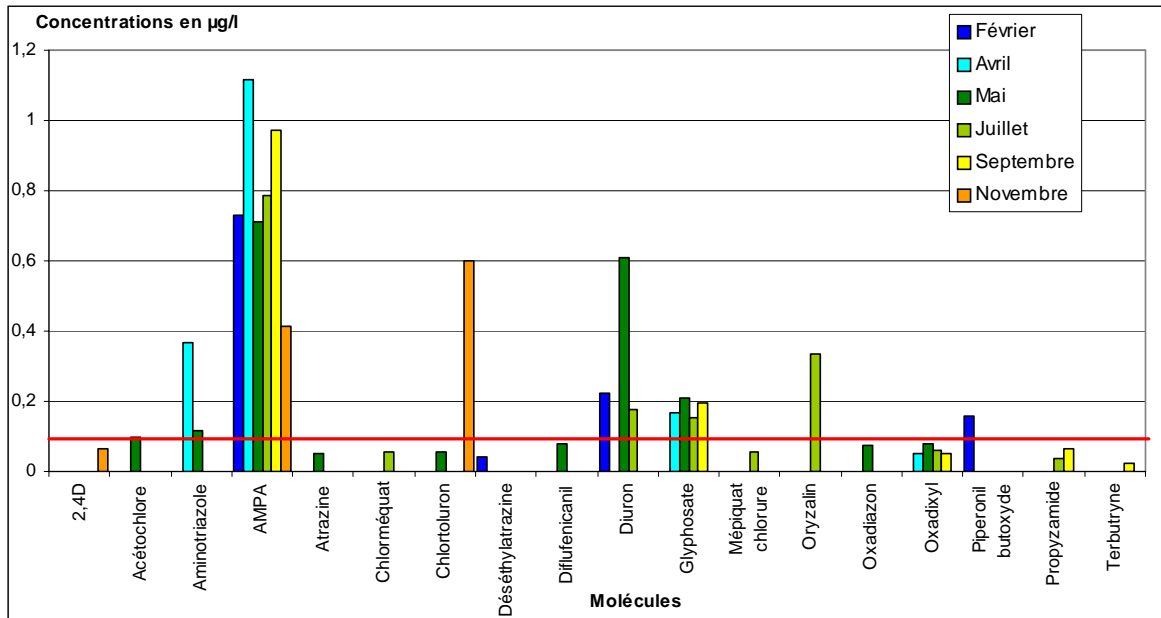
La Mauldre au Tremblay-sur-Mauldre est la station la plus préservée du bassin versant, mais la concentration en trifluraline observée au mois de septembre est **très pénalisante pour l'atteinte des objectifs européens de « bon état chimique » des eaux**. Cet herbicide est utilisé en grandes cultures, en pépinières ou pour le désherbage des rosiers. Sur cette station, **la qualité de l'eau est davantage influencée par les usages en zones agricoles** : la majeure partie des molécules recensées sont issues de ces zones. Les usages d'origine non agricole sont représentés mais de façon moins importante.

## LA MAULDRE À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



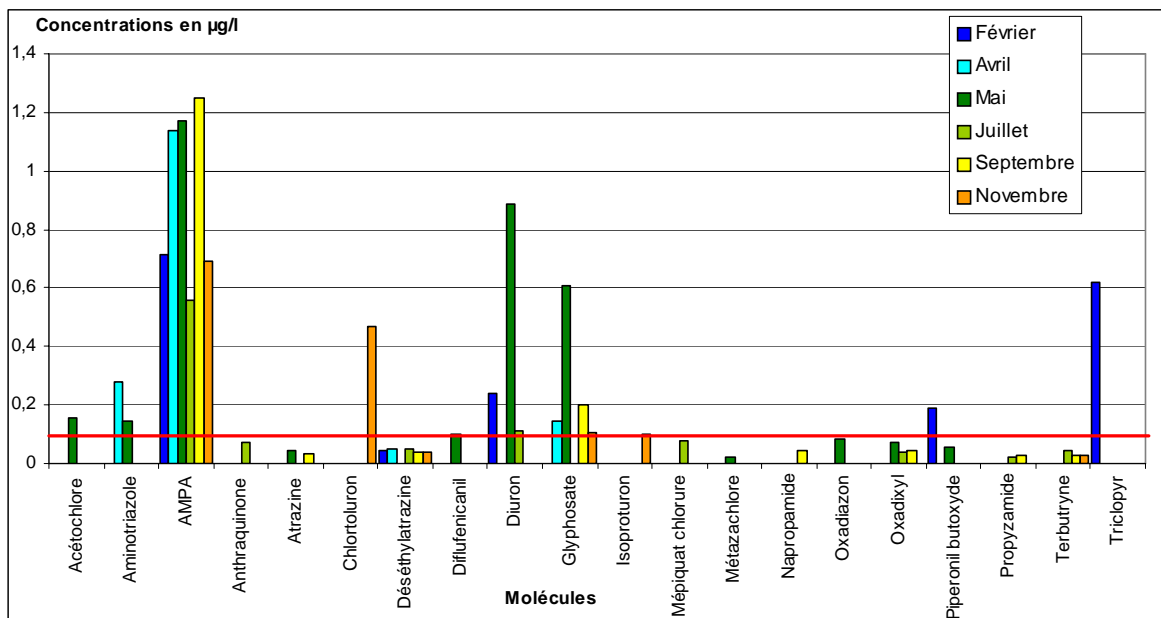
Les molécules présentes sont issues des zones non agricoles (diuron et AMPA) mais aussi des zones agricoles. En effet, en nombre, les molécules d'origine agricole dominent, mais en concentration les molécules des zones non agricoles sont les plus représentées. Les concentrations en diuron sont pénalisantes puisqu'elles ne permettent pas d'atteindre les objectifs européens de bon état chimique des eaux.

## LA MAULDRE À BEYNES



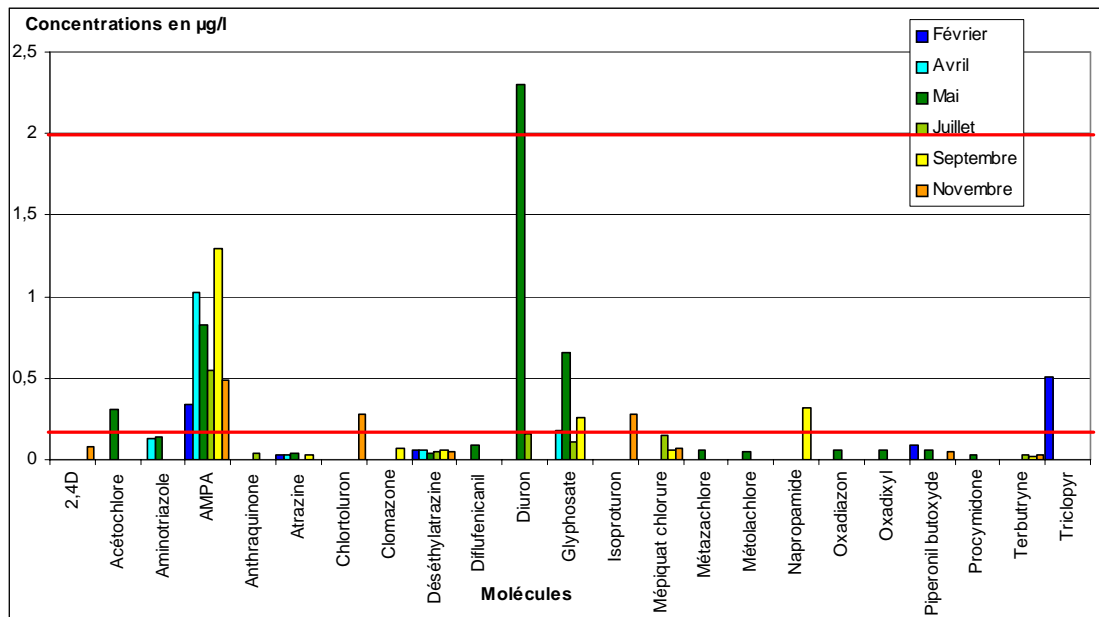
Tous les usages sont représentés sur cette station. Comme en amont, des concentrations importantes en diuron sont observées : elles sont supérieures à celles observées à Neauphle-le-Château. Après l'AMPA et le diuron, la concentration la plus forte est relevée pour le chlortoluron, herbicide utilisé sur les blés d'hiver et diverses cultures de graminées.

## LA MAULDRE À MAREIL-SUR-MAULDRE



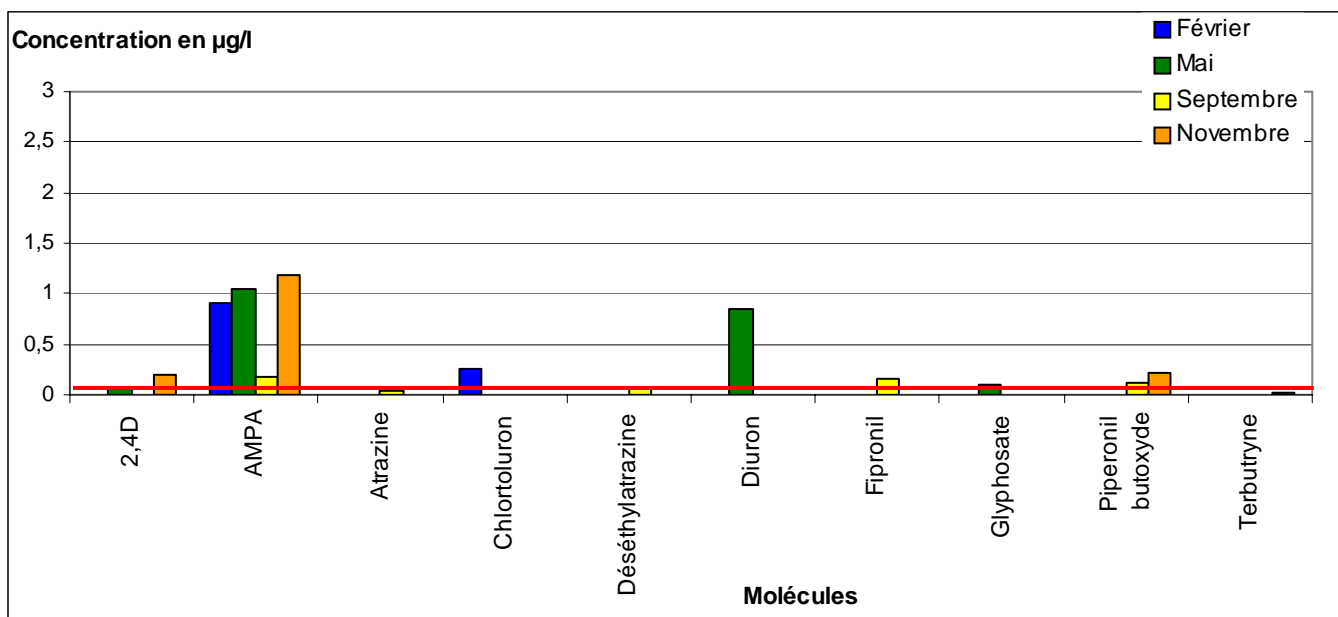
Les molécules les plus retrouvées sont identiques à celles identifiées sur la station de Beynes : AMPA, chlortoluron et diuron. Une concentration importante en triclopyr est mesurée au mois de février : cet herbicide est utilisé comme débroussaillant et pour le dégagement forestier ou le désherbage des plantations de conifères. La présence d'oxadixyl relevée sur le Lieutel se fait ressentir jusqu'à Mareil-sur-Mauldre. Les molécules sont très diversifiées sur cette station : les molécules issues des zones agricoles et non agricoles sont bien représentées. La qualité est largement influencée par la qualité du ru de Gally.

## LA MAULDRE À EPÔNE



Cette station, avec le ru de Gally à Crespières, est la seule classée en eau de mauvaise qualité du fait d'une concentration en **diuron** supérieure à 2 µg/l observée au mois de mai. La concentration augmentant entre Mareil-sur-Mauldre et Epône, **une origine locale de cette molécule ne peut être exclue. Enfin, les concentrations en oxadixyl relevées sur le Lieutel ne se font plus ressentir** à l'exception de la campagne de mai où la concentration maximale est observée sur le Lieutel. La Mauldre à Epône est la station où les molécules issues des zones agricoles sont les plus représentées.

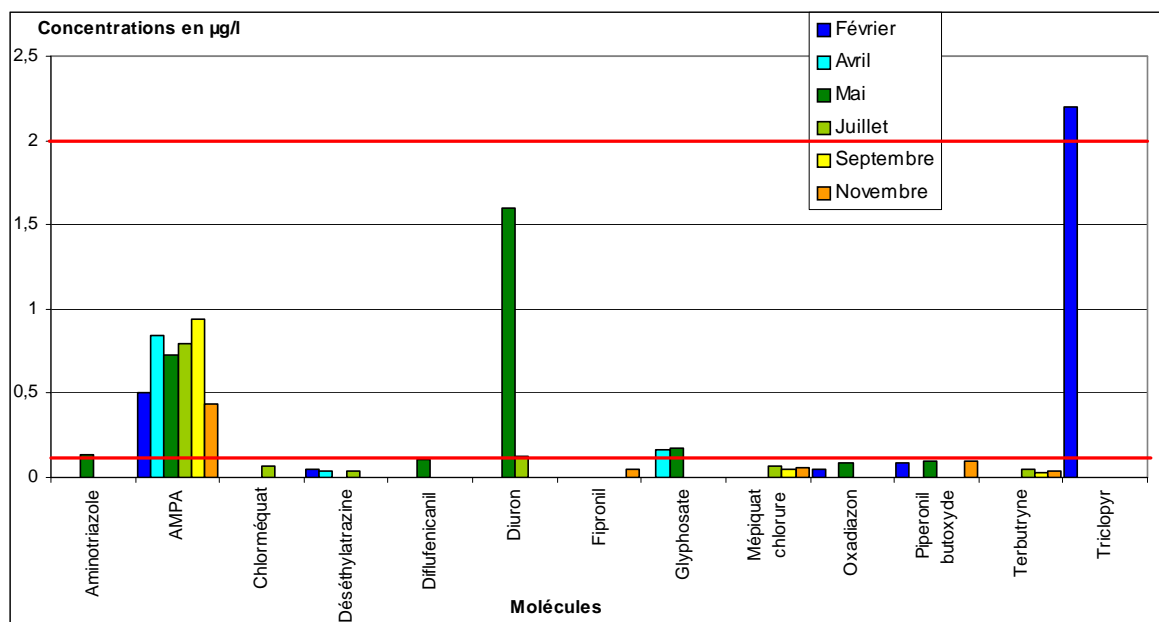
## LE MALDROIT À BEYNES



Les concentrations observées cette année sont inférieures à celles de l'année dernière. Les molécules utilisées en zones non agricoles dominent sur cette station : **l'AMPA, le diuron et le 2,4 D**. Les autres molécules sont d'origine agricole mais restent marginales conformément à l'occupation du sol du bassin versant (nombreuses prairies ou jachères). La concentration **en chlortoluron mesurée en février est étonnante** car, sur les autres stations, cette **molécule est retrouvée pendant la campagne de novembre**.



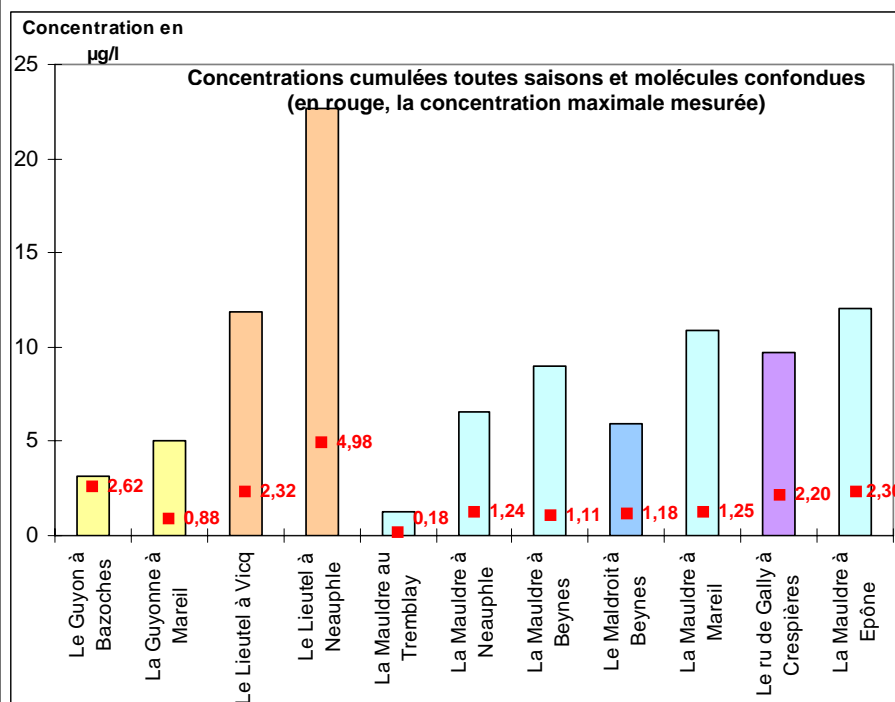
## LE RU DE GALLY À CRESPIERES



La **concentration en triclopyr** mesurée au mois de février est très pénalisante : elle contribue au classement **des eaux du ru de Gally en classe mauvaise**. La concentration élevée **en diuron** ne permet pas d'atteindre les objectifs européens de bon état chimique des eaux.

Les eaux du ru de Gally sont particulièrement influencées par les différents usages présents sur ce bassin versant : **arboriculture, maraîchage, grandes cultures et usages non agricoles**.

## EN BREF



**Le Lieutel est le cours d'eau le plus pollué du bassin versant de la Mauldre, notamment à Neauphle-le-Vieux.** Cette station doit servir de référence à l'Europe, pour l'évaluation de l'atteinte du bon état des eaux. Sans amélioration de cette qualité, des pénalités financières pourraient être appliquées à la France.

**La station du Tremblay-sur-Mauldre est la plus préservée du bassin versant.** Néanmoins, les objectifs européens de bon état chimique des eaux ne sont pas atteints du fait de la concentration en trifluraline (0,17µg/l).

**Le diuron est davantage recensé en 2007**, ceci peut notamment s'expliquer par son interdiction d'utilisation au 13 décembre 2008.

**Une amélioration de la qualité des eaux du Maldroit est probable**, elle devra être confirmée en 2008.

**Au vu des résultats, tous les usagers doivent se mobiliser pour viser le bon état chimique des eaux.**

Retrouvez, dès cet été, une étude plus détaillée dans le rapport qualité élaboré annuellement par le CO.BA.H.M.A. en ligne sur le site [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr) rubriques SAGE de la Mauldre / documents produits / études.